

Gros plan – 13.11.08

Suisse : les offres pour les entreprises sur le marché de l'électricité sont très limitées

L'appel d'offres lancé cet été par le consultant Swisselectricity pour le compte d'une cinquantaine de grandes entreprises suisses et représentant près de 4,5 TWh de consommation sur la période 2009-13 n'a finalement pas abouti à une attribution (EUROP'ENERGIES de septembre 2008). « Il a cependant l'immense mérite d'avoir permis de mettre en lumière les dysfonctionnements du marché », explique Claude Cornaz, administrateur de Swisselectricity. Force est de constater que le marché de l'électricité suisse est loin d'être ouvert. Swisselectricity n'a reçu que trois offres, au final, alors que « plusieurs grands fournisseurs ont manifesté clairement leur intérêt de participer tout au long de la consultation », s'étonne Claude Cornaz. En tout, 27 entreprises ont été consultées. Il semble que Romande Energie Commerce ait remis la proposition « la plus avancée ». En tout cas, aucune société n'a pu remettre une offre au-delà de trois ans.

Swisselectricity pointe les dysfonctionnements du marché helvète

Les fournisseurs européens n'ont pas participé à l'appel d'offres et ils ont expliqué pourquoi au consultant. Les lignes transfrontalières sont réservées aux grandes sociétés suisses établies (les *uberlandwerke*), ce qui empêche les sociétés étrangères de livrer de l'électricité en Suisse, arguent-elles. En outre, certaines sociétés européennes ont des relations d'affaires ou des participations dans les sociétés suisses et elles ne veulent pas concurrencer leurs partenaires. Il est aussi difficile d'acquérir des moyens de production en Suisse. Enfin, les fournisseurs estiment que les règles du jeu suisses sont extrêmement complexes.

Pourquoi les fournisseurs suisses détenant pourtant un approvisionnement électrique suffisant n'ont-ils pas participé à la consultation ? Il semble que ces fournisseurs aient déjà vendu leur surplus en Italie et en Allemagne. Quant aux entreprises publiques de distribution, elles préfèrent garder le kWh bon marché dans leur zone de desserte. En outre, les participations croisées nombreuses en Suisse dans les structures de production, d'achat et de ventes bloquent la concurrence.

Swisselectricity estime qu'il existe également des freins législatifs. « Le tarif réglementé est légalement toujours meilleur marché en zone historique », rappelle Claude Cornaz. En effet, les distributeurs ont l'obligation de fournir dans leur zone de desserte de l'électricité à des tarifs basés sur leurs coûts de production aux clients qui n'ont pas exercé le droit d'accès au réseau (EUROP'ENERGIES d'avril 2008). Le consultant estime également que le principe de non retour, c'est-à-dire l'impossibilité de revenir au tarif pour une entreprise qui change de fournisseur, est un frein. Enfin, il existe une incertitude sur le maintien de cette réglementation.